

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - 7582 - 2015 B 00891 - 814 085 619 - CAROMAR TECHNO

**Bilan Actif**Comptes certifiés  
conformes

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CAROMAR TECHNO SAS

6F22CCFC5CBE4FB...

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	421 411	31 980	389 431	393 314
Constructions	1 127 250	479 682	647 568	705 810
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 500	2 500		(13 297)
Autres immobilisations corporelles	19 595	15 031	4 564	19 595
Immobilisations en cours	6 729		6 729	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 577 485</b>	<b>529 192</b>	<b>1 048 293</b>	<b>1 105 421</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100		100	130
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	<b>130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 577 585</b>	<b>529 192</b>	<b>1 048 393</b>	<b>1 105 551</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	300		300	
Créances clients et comptes rattachés	144 613	119 766	24 846	59 886
Autres créances	35 526		35 526	9 965
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>180 438</b>	<b>119 766</b>	<b>60 672</b>	<b>69 850</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 075		33 075	10 236
Charges constatées d'avance	60		60	2 025
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>33 135</b>		<b>33 135</b>	<b>12 261</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>213 574</b>	<b>119 766</b>	<b>93 808</b>	<b>82 111</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

**TOTAL GÉNÉRAL****1 791 159****648 959****1 142 201****1 187 663**

**Bilan Passif**

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CAROMAR TECHNO SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 200 000	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	27 974	27 974
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 122 578)	(1 039 324)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(70 869)</b>	<b>(83 254)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(965 473)</b>	<b>(894 604)</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(965 473)</b>	<b>(894 604)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 564	152 699
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 564</b>	<b>152 699</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 060 767	1 176 568
Emprunts et dettes financières divers	647 769	145 861
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 708 536</b>	<b>1 322 429</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 616	48 020
Dettes fiscales et sociales	331 925	550 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 075	
Autres dettes	8 956	8 956
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>394 573</b>	<b>607 139</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>2 103 109</b>	<b>1 929 568</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 142 201</b>	<b>1 187 663</b>

**Compte de Résultat (Première Partie)**

CAROMAR TECHNO SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				644
Production vendue de biens				
Production vendue de services	77 411		77 411	13 341
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>77 411</b>		<b>77 411</b>	<b>13 985</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 000	138 576
Autres produits			97	5
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>80 508</b>	<b>152 566</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			66 643	30 766
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>66 643</b>	<b>30 766</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			31 653	20 370
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				121 719
Charges sociales				24 110
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				<b>145 828</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 858	64 024
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			77 046	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>140 903</b>	<b>64 024</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 856	2 805
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>242 055</b>	<b>263 793</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(161 547)</b>	<b>(111 227)</b>

**Compte de Résultat (Seconde Partie)**

CAROMAR TECHNO SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(161 547)</b>	<b>(111 227)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 686
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		<b>1 686</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	47 255	30 004
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>47 255</b>	<b>30 004</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(47 255)</b>	<b>(28 318)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(208 801)</b>	<b>(139 546)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		70 600
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	148 135	195 178
	<b>148 135</b>	<b>265 778</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 202	167 899
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		41 588
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>10 202</b>	<b>209 487</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>137 933</b>	<b>56 292</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>228 642</b>	<b>420 030</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 511</b>	<b>503 284</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(70 869)</b>	<b>(83 254)</b>



## **SAS CAROMAR TECHNO**

### **Annexe aux comptes annuels**

Exercice clos au 31/12/2023

Montants en €

- 1) **Faits majeurs de l'exercice**
- 2) **Evénements post clôture**
- 3) **Règles et méthodes comptables**
- 4) **Informations relatives au bilan & compte de résultat**



## **1) Faits majeurs de l'exercice**

La société a signé un bail commercial pour louer ses locaux en mai 2023. Suite à un différend juridique et à la remise aux normes du bâtiment, les loyers sont toujours en instance d'encaissement à la clôture et ont été provisionnés en totalité.

La société bénéficie du soutien financier qui lui est accordé par l'associé unique, NISIMA et ce jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2024.

## **2) Règles et Méthodes comptables**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 142 200 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégagant une perte de 70 869 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 sont établis conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2014-03), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France tels que :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et Brevets	: 1 à 3 ans en linéaire
- Bâtiments et ateliers pour leur partie GO	: 20 ans en linéaire
- Bâtiments et ateliers pour leur partie SO	: 15 ans en linéaire
- Installations techniques	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel et outillage industriels	: 1 à 5 ans en linéaire
- Installations générales, agencements et aménagements divers	: 3 à 10 ans en linéaire
- Matériel de transport	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel de bureau	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel informatique	: 1 à 5 ans en linéaire
- Mobilier	: 1 à 5 ans en linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

Les immobilisations financières représentent des dépôts & cautions versés.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Lorsque la valeur des créances exprimées dans une devise différente que l'euro est susceptible d'évoluer en cas de fluctuation des cours, une constatation est effectuée à travers les comptes d'écart de conversion actif/passif.

Le cas échéant, lorsque la valorisation de la créance, du fait de la fluctuation des cours, est inférieure à celle constatée lors de l'opération, cette différence fait l'objet d'une provision pour risques de change.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges contiennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain et découlant de litiges commerciaux, prud'homaux, fiscaux ou d'autres risques.

Une provision pour restructuration avait été constatée en 2020 pour un montant de 1 769 976 euros qui reprend les coûts de licenciements du personnel et d'autres coûts liés à la fermeture du site. Cette provision s'élève fin 2023 à 4 564 € correspondant au reliquat des coûts.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Tableau de variation des immobilisations et des amortissements.

<u>Valeurs brutes</u>	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
	-----	-----	-----	-----
Terrains	421 411			421 411
Constructions	1 127 250			1 127 250
Matériels et outillages	2 500			2 500
Inst gén. Agenc. Divers	19 595			19 595
Immobilisations en cours		6 729		6 729
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>1 570 756</b>	<b>6 729</b>	<b>0</b>	<b>1 577 485</b>
<u>Amortissements</u>				
Terrains	28 097	3 883		31 980
Constructions	421 440	58 241		479 681
Matériels et outillages	2 167	333		2 500
Inst gén. Agenc. Divers	13 631	1 400		15 031
<b>Total Amortissements</b>	<b>465 335</b>	<b>63 857</b>	<b>0</b>	<b>529 192</b>



### Tableau de variation des provisions

<u>Provisions</u>	<u>01/01/2023</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31/12/2023</u>
Prov. Pour risques et charges	152 699		148 135	4 564
Prov. Créances clients	42 720	77 046		119 766
<b>Total</b>	<b>195 419</b>	<b>77 046</b>	<b>148 135</b>	<b>124 330</b>

### Tableau de variation des capitaux propres

<u>Capitaux propres</u>	<u>01/01/2023</u>	<u>Affectat° Rés</u>	<u>Autres</u>	<u>31/12/2023</u>
Capital	200 000			200 000
Réserve légale	27 974			27 974
Report à nouveau	-1 039 324	-83 254		-1 122 578
Résultat de l'exercice	-83 254	83 254	-70 869	-70 869
<b>Total</b>	<b>-894 604</b>	<b>0</b>	<b>-70 869</b>	<b>-965 473</b>

A la clôture de l'exercice, le capital social est composé de 20 000 actions de 10 euros toutes détenues par la SARL NISIMA 4

### 3) Informations concernant le bilan et le compte de résultat

#### Comptes de régularisations

##### Charges à payer par poste

Au 31/12/2023, le détail des charges à payer est le suivant :

- Banques : 4 517 €
- Intérêts de comptes-courants d'associés : 19 908 €
- Fournisseurs : 9 438 €



### **Etat des créances & dettes**

Au 31/12/2023, l'actif circulant se décompose en :

- Créances clients : 144 613 €
- Créances fiscales (TVA) : 8 305 €
- Créances sociales : 27 221 €

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes se ventilent en :

- Dettes bancaires : 1 060 767 €
- Comptes courants d'associés : 605 769 €
- Dettes fournisseurs : 45 616 €
- Dettes sociales (CCSF) : 316 410 €
- Dettes fiscales : 15 515 €
- Dettes sur immobilisations : 8 075 €
- Dettes diverses : 8 956 €

Les dettes sont à moins d'un an pour 489 926 €

### **Charges et produits exceptionnels**

Les charges exceptionnelles sont constituées des éléments suivants :

- Charges du plan social : 10 202 €

Les produits exceptionnels sont constitués des éléments suivants :

- Reprise provisions restructuration : 148 135 €

### **Identité de la société mère consolidante**

La société est comprise dans le périmètre de consolidation du groupe NISIMA 4 :

- SARL NISIMA 4 SIREN : 534090709 – 5 Rue de l'Imbrouch – 11400 CASTELNAUDARY

**CAROMAR TECHNO**

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros  
Siège social : Parc Technologique Izarbel - 4 Allée Fauste d'Elhuyar - 64210 Bidart  
814 085 619 RCS Bayonne  
(La « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

(...)

**DEUXIEME DECISION**

*Affectation du résultat*

L'Associé Unique,

sur proposition du Président,


**décide** d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte nette comptable de 70.869 euros, en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde s'élève ainsi à (1.193.447) euros.

**prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

(...)

---

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:  
  
6F22CCFC5CBE4FB...

**Le Président**

**Monsieur Christophe Kloeckner**

*Le présent extrait de procès-verbal a été signé par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».*

*En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil, le signataire reconnaît pouvoir signer ce document par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par la plateforme DocuSign et que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.*

# CAROMAR TECHNO

Société par actions simplifiée

Parc Technologique Izarbel

4 allée Fauste d'Elhuyar

64210 BIDART

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## CAROMAR TECHNO

Société par actions simplifiée

Parc Technologique Izarbel

4 allée Fauste d'Elhuyar

64210 BIDART

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'associé unique de la société CAROMAR TECHNO

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAROMAR TECHNO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 20 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Fabien MATHIEU

# Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CAROMAR TECHNO SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	421 411	31 980	389 431	393 314
Constructions	1 127 250	479 682	647 568	705 810
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 500	2 500		(13 297)
Autres immobilisations corporelles	19 595	15 031	4 564	19 595
Immobilisations en cours	6 729		6 729	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 577 485</b>	<b>529 192</b>	<b>1 048 293</b>	<b>1 105 421</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100		100	130
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	<b>130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 577 585</b>	<b>529 192</b>	<b>1 048 393</b>	<b>1 105 551</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	300		300	
Créances clients et comptes rattachés	144 613	119 766	24 846	59 886
Autres créances	35 526		35 526	9 965
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>180 438</b>	<b>119 766</b>	<b>60 672</b>	<b>69 850</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 075		33 075	10 236
Charges constatées d'avance	60		60	2 025
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>33 135</b>		<b>33 135</b>	<b>12 261</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>213 574</b>	<b>119 766</b>	<b>93 808</b>	<b>82 111</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 791 159</b>	<b>648 959</b>	<b>1 142 201</b>	<b>1 187 663</b>
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CAROMAR TECHNO SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 200 000	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	27 974	27 974
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 122 578)	(1 039 324)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(70 869)</b>	<b>(83 254)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(965 473)</b>	<b>(894 604)</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(965 473)</b>	<b>(894 604)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 564	152 699
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 564</b>	<b>152 699</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 060 767	1 176 568
Emprunts et dettes financières divers	647 769	145 861
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 708 536</b>	<b>1 322 429</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 616	48 020
Dettes fiscales et sociales	331 925	550 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 075	
Autres dettes	8 956	8 956
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>394 573</b>	<b>607 139</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>2 103 109</b>	<b>1 929 568</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 142 201</b>	<b>1 187 663</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

CAROMAR TECHNO SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				644
Production vendue de biens				
Production vendue de services	77 411		77 411	13 341
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>77 411</b>		<b>77 411</b>	<b>13 985</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 000	138 576
Autres produits			97	5
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>80 508</b>	<b>152 566</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			66 643	30 766
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>66 643</b>	<b>30 766</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			31 653	20 370
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				121 719
Charges sociales				24 110
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				<b>145 828</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 858	64 024
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			77 046	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>140 903</b>	<b>64 024</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 856	2 805
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>242 055</b>	<b>263 793</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(161 547)</b>	<b>(111 227)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

CAROMAR TECHNO SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(161 547)</b>	<b>(111 227)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 686
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		<b>1 686</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	47 255	30 004
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>47 255</b>	<b>30 004</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(47 255)</b>	<b>(28 318)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(208 801)</b>	<b>(139 546)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		70 600
Produits exceptionnels sur opérations en capital		195 178
Reprises sur provisions et transferts de charges	148 135	
	<b>148 135</b>	<b>265 778</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 202	167 899
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		41 588
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>10 202</b>	<b>209 487</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>137 933</b>	<b>56 292</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>228 642</b>	<b>420 030</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 511</b>	<b>503 284</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(70 869)</b>	<b>(83 254)</b>

## SAS CAROMAR TECHNO

### Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2023

Montants en €

- 1) Faits majeurs de l'exercice
- 2) Evénements post clôture
- 3) Règles et méthodes comptables
- 4) Informations relatives au bilan & compte de résultat

## **1) Faits majeurs de l'exercice**

La société a signé un bail commercial pour louer ses locaux en mai 2023. Suite à un différend juridique et à la remise aux normes du bâtiment, les loyers sont toujours en instance d'encaissement à la clôture et ont été provisionnés en totalité.

La société bénéficie du soutien financier qui lui est accordé par l'associé unique, NISIMA et ce jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2024.

## **2) Règles et Méthodes comptables**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 142 200 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant une perte de 70 869 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 sont établis conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2014-03), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France tels que :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et Brevets	: 1 à 3 ans en linéaire
- Bâtiments et ateliers pour leur partie GO	: 20 ans en linéaire
- Bâtiments et ateliers pour leur partie SO	: 15 ans en linéaire
- Installations techniques	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel et outillage industriels	: 1 à 5 ans en linéaire
- Installations générales, agencements et aménagements divers	: 3 à 10 ans en linéaire
- Matériel de transport	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel de bureau	: 1 à 5 ans en linéaire
- Matériel informatique	: 1 à 5 ans en linéaire
- Mobilier	: 1 à 5 ans en linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

Les immobilisations financières représentent des dépôts & cautions versés.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque la valeur des créances exprimées dans une devise différente que l'euro est susceptible d'évoluer en cas de fluctuation des cours, une constatation est effectuée à travers les comptes d'écart de conversion actif/passif.

Le cas échéant, lorsque la valorisation de la créance, du fait de la fluctuation des cours, est inférieure à celle constatée lors de l'opération, cette différence fait l'objet d'une provision pour risques de change.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges contiennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain et découlant de litiges commerciaux, prud'homaux, fiscaux ou d'autres risques.

Une provision pour restructuration avait été constatée en 2020 pour un montant de 1 769 976 euros qui reprend les coûts de licenciements du personnel et d'autres coûts liés à la fermeture du site. Cette provision s'élève fin 2023 à 4 564 € correspondant au reliquat des coûts.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Tableau de variation des immobilisations et des amortissements.

<u>Valeurs brutes</u>	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
	-----	-----	-----	-----
Terrains	421 411			421 411
Constructions	1 127 250			1 127 250
Matériels et outillages	2 500			2 500
Inst gén. Agenc. Divers	19 595			19 595
Immobilisations en cours		6 729		6 729
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>1 570 756</b>	<b>6 729</b>	<b>0</b>	<b>1 577 485</b>
<u>Amortissements</u>				
Terrains	28 097	3 883		31 980
Constructions	421 440	58 241		479 681
Matériels et outillages	2 167	333		2 500
Inst gén. Agenc. Divers	13 631	1 400		15 031
<b>Total Amortissements</b>	<b>465 335</b>	<b>63 857</b>	<b>0</b>	<b>529 192</b>

### Tableau de variation des provisions

<u>Provisions</u>	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
	-----	-----	-----	-----
Prov. Pour risques et charges	152 699		148 135	4 564
Prov. Créances clients	42 720	77 046		119 766
<b>Total</b>	<b>195 419</b>	<b>77 046</b>	<b>148 135</b>	<b>124 330</b>

### Tableau de variation des capitaux propres

<u>Capitaux propres</u>	01/01/2023	Affectat <sup>o</sup> Rés	Autres	31/12/2023
	-----	-----	-----	-----
Capital	200 000			200 000
Réserve légale	27 974			27 974
Report à nouveau	-1 039 324	-83 254		-1 122 578
Résultat de l'exercice	-83 254	83 254	-70 869	-70 869
<b>Total</b>	<b>-894 604</b>	<b>0</b>	<b>-70 869</b>	<b>-965 473</b>

A la clôture de l'exercice, le capital social est composé de 20 000 actions de 10 euros toutes détenues par la SARL NISIMA 4

### 3) Informations concernant le bilan et le compte de résultat

#### Comptes de régularisations

##### Charges à payer par poste

Au 31/12/2023, le détail des charges à payer est le suivant :

- Banques : 4 517 €
- Intérêts de comptes-courants d'associés : 19 908 €
- Fournisseurs : 9 438 €

## Etat des créances & dettes

Au 31/12/2023, l'actif circulant se décompose en :

- Créances clients : 144 613 €
- Créances fiscales (TVA) : 8 305 €
- Créances sociales : 27 221 €

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes se ventilent en :

- Dettes bancaires : 1 060 767 €
- Comptes courants d'associés : 605 769 €
- Dettes fournisseurs : 45 616 €
- Dettes sociales (CCSF) : 316 410 €
- Dettes fiscales : 15 515 €
- Dettes sur immobilisations : 8 075 €
- Dettes diverses : 8 956 €

Les dettes sont à moins d'un an pour 489 926 €

## Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont constituées des éléments suivants :

- Charges du plan social : 10 202 €

Les produits exceptionnels sont constitués des éléments suivants :

- Reprise provisions restructuration : 148 135 €

## Identité de la société mère consolidante

La société est comprise dans le périmètre de consolidation du groupe NISIMA 4 :

- SARL NISIMA 4 SIREN : 534090709 – 5 Rue de l'Imbrouch – 11400 CASTELNAUDARY